



## Achat voiture d'occasion dans un garage, rétractation

Par **myrtilles**, le **14/09/2009** à **09:42**

Bonjour,

j'ai signé jeudi dernier un bon de commande pour l'achat d'une voiture d'occasion dans un garage. J'ai donné un acompte de 1200€ qui n'a pas encore été encaissé.

Le vendeur n'a pas voulu me donner le bon de commande que nous avons signés en disant qu'il me le faxerait parcequ'il manquait une info.

Depuis toujours pas de fax et quand j'appelle le vendeur il m'agresse en me disant qu'il n'a pas le temps...

Puis-je utiliser mon délais de rétractation de 7 jours dans ce cas?

Merci de votre aide

Par **gege59**, le **14/09/2009** à **11:44**

bonjour.

je vous conseille d'aller au garage et de demander à voir le responsable.

vous devez être en possession du bon de commande, car c'est notamment sur ce document que figure la notion de délai de rétractation.

logiquement, il est de 7 jours.

bon courage !